

Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 12 décembre 2025 a pris les décisions suivantes :

- Approbation du PV du CA 24 octobre 2025 à l'unanimité.
- Approbation des priorités 2026 pour le développement du projet de la FMT 2023/2027 et du référencement des administrateurs auprès des directions.
- Emission d'un avis favorable à la signature d'une convention de rapprochement SAD/SSIAD qui relève de la signature d'ACIMAD.
- Emission d'un courrier adressé au CD29 en intégrant la limite à 10% du tarif, mais en appliquant les dispositions réglementaires à compter du 1er juin 2026. Un document préparatoire sera rédigé pour les CVS 2026.

- Approbation du BP 2026 :
 - ◆ Siège et de la Gestion Propre.

 - ◆ Personnes âgées : logements :
Sainte Angèle et Ti Kéréntrée.

 - ◆ Personnes âgées et Handicapées :
Prat Maria, Ti Gwenn, Missilien, Penanros, Avel Genwerzh, Kerborc'his, Pen Allé.

 - ◆ Enfance et familles :
An Dreuzell; CPOM MSE, Roulez Jeunesse, Protection de l'Enfance.

 - ◆ Formation et insertion :
Résidence Habitats Jeunes, CAP Logement, Golf de Kerbernez, Lycée de Kerbernez.

- Information des BP 2026 indépendants :

SCI Massé Providence
SCI Quimper IAE
A Toute Vapeur.

- Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

La séance est levée par le Vice-Président à 17h20.

Le secrétaire général,

Gérard LIZET

La Présidente,

Marie-Marguerite BOURBIGOT.